



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Communiqué

Pour publication immédiate

DE SUBSTANTIELLES ÉCONOMIES POSSIBLES

La CSHBO passera à la téléphonie IP

MANIWAKI, LE 28 AOÛT 2008- La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais lancera un appel d'offres en novembre pour la mise en place d'un système de téléphonie IP qui devrait engendrer de substantielles économies, entre autres au niveau des appels interurbains.

La téléphonie IP (Internet Protocol) permet de faire circuler des appels téléphoniques sur le réseau Internet. Le nouveau système de la commission scolaire utilisera le réseau de fibres optiques installé dans le cadre du projet Villages branchés. Ce réseau relie toutes les écoles et les centres de la commission, éparpillés sur un vaste territoire englobant le Pontiac et la Vallée de la Gatineau.

Le conseil des commissaires de la CSHBO a pris connaissance de l'état d'avancement de ce projet lors de sa rencontre régulière du mois d'août, tenue mercredi dernier, à Maniwaki. Le directeur du service des ressources éducatives et technologiques, M. Stéphane Rondeau, a expliqué que l'implantation de la téléphonie IP se fera en trois phases.

Phase 1 : sitôt le fournisseur identifié par l'appel d'offres, les travaux de la première phase commenceront au centre administratif, en janvier 2009, pour aménager la centrale principale du système qui servira de tête de ligne pour tout le réseau.

Phase 2 : au printemps 2009, une centrale secondaire, capable de prendre le relais en cas de panne, sera aménagée dans un second temps à Fort-Coulonge. Les écoles et centres du Pontiac seront reliés au système au même moment.

Phase 3 : au cours de l'été 2009, les travaux de la troisième phase prendront place, avec le branchement des écoles et des centres du secteur de la Vallée de la Gatineau.

Grâce à la téléphonie IP, il n'y aura plus de frais interurbains pour quelqu'un qui, par exemple, appelle le centre administratif de Maniwaki à partir d'une école de Fort-Coulonge ou de Chapeau, ou inversement. Plus encore, les communications vers Mont-Laurier et Gatineau seraient eux aussi exemptés de frais interurbains grâce à des connexions particulières.

Étant donné le vaste territoire couvert par la CSHBO, les frais interurbains représentent actuellement une dépense non négligeable. Les équipements à installer pour réaliser la téléphonie IP sont dispendieux, mais la commission scolaire estime qu'ils se paieront eux-mêmes en deux ans ou trois ans et qu'ils génèreront des économies récurrentes par la suite.

Par ailleurs, lors de cette rencontre du conseil des commissaires, la première qu'animait le nouveau directeur général, M. Harold Sylvain, depuis son entrée en fonction le 4 août dernier, les commissaires ont pris connaissance des priorités 2008-2009 de la commission scolaire. Ce document, préparé par la direction générale, s'inscrit dans le cadre du nouveau plan stratégique, 2007-2012, et définit les grandes lignes des priorités de la présente année scolaire, orientation par orientation. En octobre prochain, la direction générale déposera un plan d'action 2008-2009 qui présentera d'une façon plus élaborée et plus précise les mesures qui seront prises.

-30-

Source : M. Charles Millar
Coordonnateur du service de l'information et des communications
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 239
Site Internet : www.cshbo.qc.ca